Mairie - Impasse de l'Hôtel de ville 27190 CONCHES EN OUCHE
Tél : 06.59.60.48.02 - http://www.archerieclubconchoise.com mail : archerieclubconchoise@live.fr
Siret 448 335 891 000 12 - code APE 926C – Affiliation FFTA 0927052

INVITATION à notre premier CONCOURS SALLE 2x18 m
Organisé les 8 et 9 janvier 2022

sélectif pour les championnats de l'Eure, de Normandie et de France
Comptant pour le challenge départemental de l'Eure

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

LIEU Dans les gymnases place Pierre de Coubertin à CONCHES EN OUCHE – situés en face de la piscine municipale rue Charbonnière – (GPS : lattitude 48.53286 – longitude 0.941253)

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et vérifié avant d'entrer dans les gymnases

HORAIRES

	Samedi 8 janvier après midi	Dimanche 9 janvier matin	Dimanche 9 janvier après midi
	Départ 1	*Départ 2*	*Départ 3*
Greffe	19 h 00	8 h 15	13 h 15
Echauffement sur cibles	19 h 15	8 h 30	13 h 30
Inspection du matériel	19 h 30	9 h 00	14 h 00
Début des tirs	20 h 00	9 h 15	14 h 15

Arbitre Responsable GUILBERT Sébastien

BLASONS par catégories

Arc CLASSIQUE	Blason ø 80	Poussin
	Blason ø 60	Benjamin et Minime
	Blason ø 40	Pour les autres catégories
	Trispots ø 40	*possible si demandé à l'inscription*
Arc POULIES	Trispots ø 40	de Cadet à Sénior 3
Arc NUS	Blason ø 60	Cadet
	Blason ø 40	Scratch (de Junior à Sénior 3)
	Trispots ø 40	*possible si demandé à l'inscription*

INSCRIPTIONS préalable obligatoire

	1 départ	2 départs
Poussin à Cadet	6 €	10 €
Junior à Sénior	8 €	14 €

A envoyer avant le LUNDI 3 JANVIER 2022 avec le bulletin ci-joint à :
GHIRARDI Elisabeth – 9 rue de la Verrerie – 27190 BEAUBRAY – Chèque à l'ordre de l'ACC
Mail : eghirardi@wanadoo.fr – tél : 06.59.60.48.02
Toute inscription non décommandée au moins deux jours avant le concours sera dûe sauf cas de force majeure

RECOMPENSES aux trois premiers de chaque catégorie distribuées le dimanche

GREFFE Chaque archer inscrit se présente munis de sa licence papier ou dématérialisée avec photo recente ou justificatif d'identité
Chaussures de sport, tenue blanche ou de club sont obligatoires sur le pas de tir et sur le podium

Conches OMS

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Selon dernier protocole gouvernemental
LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE
en dehors du pas de tir
Les gestes barrieres et la distanciation restent d'actualité

INSCRIPTION concours SALLE ACC du 8 et 9 janvier 2022

Cie ou Club de :

Coordonnées du responsable :

Licence	Nom	Prénom	Catégorie								Sexe		Arme			Trispot	Départ			Montant
			P	B	M	C	J	S1	S2	S3	F	H	CL	CO	BB		1	2	3	